

# J'ai confiance !

## J'en parle avec mon Conseiller MMA

# MON EPARGNE MMA

ASSURANCE VIE

## J'épargne avec MMA,

### Mon épargne est bien gérée

Avec l'expertise des gestionnaires financiers MMA, vous bénéficiez d'un savoir-faire financier sur toutes les zones géographiques et tous les marchés.

La qualité de la gestion MMA est régulièrement récompensée par la presse financière. Elle a reçu 25 distinctions en 5 ans.



**Trophée d'Or  
2010**

**Le Revenu**  
MMA Multisupports  
Catégorie "Contrats vie  
multisupports diversifiés  
de 16 à 50 fonds"



**Label d'Excellence  
2010**

**Les Dossiers  
de l'Épargne**  
MMA Multisupports



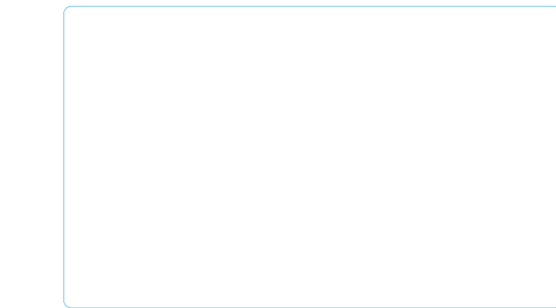
**Label d'excellence  
2009**

**Mieux Vivre  
votre Argent**  
MMA Valeurs A  
Catégorie "Actions Internationales"



**Label d'excellence  
2010**

**Les Dossiers  
de l'Épargne**  
Kdo de Vie



Pour faciliter la lecture de ce document, la présentation des différentes solutions est volontairement simplifiée. Pour plus d'informations, contactez votre Conseiller MMA ou rendez-vous sur [www.mma.fr](http://www.mma.fr)

#### Informations consommateurs

MMA Multisupports est un contrat d'assurance vie multisupports régi par le Code des assurances. Il est accessible à partir d'un versement de 100 €. Les frais sur versements s'élèvent à 4,80 % maximum et les frais annuels de gestion à 0,80 % de l'épargne.

(1) En cas d'investissement sur le fonds en euros et en l'absence de rachat.  
(2) Zoom sur la fiscalité au 01/08/2010 : en cas de rachat, la fiscalité diminue à partir de la 5<sup>e</sup> année si le prélèvement forfaitaire libératoire est choisi. Dès la fin de la 8<sup>e</sup> année, les produits sont exonérés d'impôt\* dans la limite annuelle de 4 600 € pour un célibataire, veuf ou divorcé et de 9 200 € pour un couple soumis à une imposition commune\*\*.

En cas de décès de l'assuré, tous les versements effectués avant ses 70 ans et leurs produits sont exonérés de droits de succession\* jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire\*\*. Au-delà, ils sont soumis à un prélèvement forfaitaire de 20 %. Les versements effectués à partir des 70 ans de l'assuré, dans la limite de 30 500 €\*\* bénéficient d'une exonération de droits de succession\*. Les produits correspondants, sont quant à eux, totalement exonérés\*. Ces plafonds ne concernent ni le conjoint, ni le partenaire d'un pacte civil de solidarité (PACS) de l'assuré, qui bénéficient d'une exonération totale de droits de succession\*.

\* hors prélèvements sociaux. \*\* tous contrats d'assurance vie confondus.

(3) Performances nettes de frais de gestion sur le fonds en euros de la plupart des contrats MMA, hors prélèvements sociaux et fiscaux, réalisées entre le 01/01/2005 et le 31/12/2009.

(4) Taux net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux et fiscaux sur le fonds en euros.



**MMA Vie Assurances Mutuelles**, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118 - **MMA Vie**, société anonyme au capital de 141 912 800 euros, RCS Le Mans 440 042 174. Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

PUB6625 (20/08/2010) - Imprimerie MMA Le Mans - Document à caractère publicitaire non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique

## Je veux une EPARGNE faite pour moi

### Mon épargne est sous bonne garde

MMA pour votre épargne, c'est choisir une **expérience durable en assurance vie**. Elle dispose d'une confortable assise financière grâce à ses réserves : **une solidité à toute épreuve** pour votre épargne.

À travers ses solutions assurance vie en épargne, placements retraite et prévoyance, **elle gère plus de 16 milliards d'euros** pour le compte de ses clients. Et elle garde une grande prudence dans ses choix d'investissement pour vous assurer une **épargne solide et sécurisée**.

- **MMA : 85 ans d'expérience** en gestion d'épargne
- **700 000 clients** épargnants
- Des réserves plus de **3 fois supérieures** à la réglementation



**C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !**

ÉDITION AOÛT 2010

# Mon épargne m'avantage

## Je profite de performances solides

Votre capital investi sur le fonds en euros est protégé quoi qu'il arrive. Chaque année, vos intérêts vous sont définitivement acquis<sup>(1)</sup>. Et, vous profitez avec MMA de l'un des meilleurs rendements en assurance vie et d'une performance régulière : **plus de 23 % en 5 ans<sup>(3)</sup>**.



## Je bénéficie d'une fiscalité avantageuse

Vos retraits effectués après 8 ans sont exonérés d'impôts<sup>(2)</sup>. Vous transmettez, en cas de décès<sup>(2)</sup>, votre épargne au bénéficiaire de votre choix, sans droits de succession dans la plupart des cas.

# MON ÉPARGNE MMA

## J'épargne selon mes priorités

### MES PROJETS

Je veux  
des garanties  
pour les réaliser

#### MMA Multisupports

L'épargne tous terrains pour concrétiser vos projets : une maison, un voyage... 100 % garanti avec le fonds en euros, souple et disponible, c'est le placement idéal pour faire fructifier un capital.

### MES ENFANTS

Je veux  
leur offrir  
un avenir

#### Kdo de Vie

Permis de conduire, voyage, première installation... Vous souhaitez être là dans les moments qui comptent. Avec Kdo de Vie, vous épargnez dès leur plus jeune âge pour leur constituer un capital qui les aidera à bien démarrer dans la vie.

### MA RETRAITE

Je veux  
du solide pour  
bien en profiter

#### MMA Multisupports solution Retraite

À la retraite, les revenus diminuent souvent de moitié. Raison de plus pour vous préparer une retraite confortable avec une épargne solide et adaptée à vos objectifs. Le jour venu, vous choisissez : revenus réguliers ou capital, vous serez satisfait d'avoir choisi MMA !

### MON PATRIMOINE

Je veux  
les meilleurs  
services

#### MMA Multisupports services Prestige

Parce que vous disposez d'un capital conséquent, MMA vous fait bénéficier des meilleurs services pour vous accompagner sur les marchés financiers. Grâce à un suivi attentif de vos actifs, vous profitez mieux des opportunités des marchés pour viser plus de performance.

# Mon épargne évolue avec moi

## Je peux changer d'objectif

Votre vie évolue, vos priorités aussi. Vous pouvez, par exemple, diversifier une partie de votre épargne pour obtenir plus de performance si les marchés financiers sont favorables et selon votre sensibilité au risque. Découvrez un choix de supports dynamiques proposés par MMA.

**Vous voulez épargner plus régulièrement ?** A tout moment, vous pouvez choisir de mettre en place des versements mensuels ou trimestriels pour épargner selon votre budget.

## Je suis bien accompagné

Votre épargne MMA est en ligne 7j/7 et 24h/24 sur [www.mma.fr](http://www.mma.fr). Dans votre espace personnel sécurisé, vous consultez votre épargne, sa répartition, l'historique des 3 derniers mois... Vous pouvez aussi effectuer des versements en ligne.

Et bien sûr, votre Conseiller MMA est à votre écoute, n'hésitez pas à le contacter.

(1) (2) (3) (4) Voir Informations Consommateurs au dos.